

Vente d'animaux vivants, d'aliments et vêtements neufs non autorisée

## INSCRIPTION AU MOYEN DU COUPON FIGURANT AU VERSO

## INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER

## du Dimanche 4 JUIN 2023 à PELTRE

Ce coupon doit être accompagné impérativement du règlement par chèque

(à l'ordre de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise de Peltre)

pour être réceptionné en

MAIRIE de PELTRE - 1 rue de Gargan 57245 PELTRE du 17 avril au 22 mai 2023

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles. Installation le 4 juin entre 6h00 et 8h00. Toute circulation de véhicule est strictement interdite avant 17h00.

Je soussigne(e)
Nom: Prénom.
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse
CPVille
Tél Email :
Titulaire de la pièce d'identité * Carte d'identité * Permis de conduire (Attention : la même pièce d'identité * Passeport (*) A cochei devra être produite le jour du vide-grenier)
N° par par
Déclare sur l'honneur :
<ul> <li>de ne pas être commerçant (e)</li> <li>de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L 310-2 du Code de commerce)</li> <li>de ne pas vendre d'animaux vivants, d'aliments et de vêtements neufs</li> <li>de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R 321-9 du Code pénal)</li> </ul>
Réserve un emplacement ( <u>3,00€</u> le mètre linéaire)
□ sans véhicule soit : mètres (3 mètres minimum)
□ avec véhicule léger soit : mètres (5 mètres minimum)
□ avec utilitaire ou remorque soit : mètres (8 mètres minimum)
Date: / / 2023 Signature:

L'A.G.F.V décline toute responsabilité en cas de non respect de l'article L 310-2 du Code du Commerce et se réserve le droit d'exclure du site tout exposant ne respectant pas les clauses d'inscription.